



Crédit Conso Impayé pour étranger

Par **César2013**, le **06/12/2012 à 14:24**

Bonjour,

Je m'intéresse à votre discussion, puisque j'ai un crédit Facilia que je n'ai pas remboursé et je suis actuellement résidant à l'étranger (Hors EU).

Je n'ai pas la nationalité française et plus rien en France (bien, adresse, travail...).

Qu'est ce que je risque réellement parce que j'ai eu des appels du tribunal administratif (qui ont trouvé mon N° sur le Net LinkedIn !!)

Merci d'avance pour votre réponse...

Par **amajuris**, le **06/12/2012 à 17:47**

bjr, tant que vous êtes à l'étranger et suivant les accords pouvant exister entre pays, les risques sont variables.

à moins ils sont minimales.

je ne vois pas ce que vient le tribunal administratif dans cette affaire purement civile.

cdt

Par **César2013**, le **06/12/2012 à 18:04**

Merci amajuris pour votre réponse...

En effet, je suis actuellement en Tunisie et je n'ai pas ce que vient le tribunal administratif dans cette affaire...

S'il y a d'autres personnes qui peuvent m'informer d'avantage sur ce sujet ça sera bien..

Merci.

Par **sinsin**, le **06/08/2013** à **19:55**

pas de suite à cette discussion, donc ce qui veut dire que César2013 est tranquille à l'heure qu'il est ...